



# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2020

*(Vote des budgets 2020 effectué lors du Conseil Communautaire du 22 juin 2020)*

## **RAPPEL REGLEMENTAIRE**

---

La loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) crée par son article 107 de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière et l'obligation d'information dues aux assemblées des collectivités territoriales et aux citoyens.

Cette note répond donc à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Osartis Marquion : [www.cc-osartis.com](http://www.cc-osartis.com).

## **SOMMAIRE**

---

### **1. Communauté de communes Osartis-Marquion**

#### **1.1. Eléments de contexte**

#### **1.2. Généralités**

### **2. Budget principal 2020**

#### **2.1. Section de Fonctionnement Dépenses**

#### **2.2. Section de Fonctionnement Recettes**

#### **2.3. Section d'Investissement Dépenses**

#### **2.4. Section d'Investissement Recettes**

#### **2.5. Niveau des taux d'imposition**

#### **2.6. Principaux ratios**

## 2.7. Effectif et charges de personnel

## 2.8. Etat de la dette

# 3. Vue d'ensemble des budgets annexes 2020

## 1 – COMMUNAUTE DE COMMUNES OSARTIS MARQUION

---

### 1.1. Eléments de contexte :

- ✓ **49 communes** des vallées de la Scarpe et de la Sensée font parties d'Osartis-Marquion,
- ✓ **42 241 habitants** vivent sur le territoire de notre communauté de communes, proche des agglomérations d'Arras de Douai, Lens et Cambrai.
- ✓ **Rappel des compétences** : la Communauté de Communes Osartis-Marquion exerce en lieu et place de ses communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi et par ses statuts.

#### ➤ Ses Compétences obligatoires fixées par la loi sont :

##### 1) Le Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT,
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

##### 2) Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Élaboration, révision, modification et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale, de schémas de secteurs et participation à l'élaboration d'un plan de boisement,
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

- Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographiques, dont la numérisation des cadastres des communes membres,
- Participation à la mise en place d'un pôle métropolitain.

3) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

4) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

5) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

6) Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT.

7) Eau.

#### ➤ **Ses compétences optionnelles sont :**

- Voirie d'intérêt communautaire,
- Action sociale (Relais des Assistantes Maternelles, Service Jeunesse, sur le marquonnais et Service d'aide à la personne âgée),
- Equipements sportifs et culturels,
- Environnement,
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article [27-2](#) de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

#### ➤ **Ses compétences facultatives sont :**

- Prise en charge du contingent destiné au financement du service départemental d'incendie et de secours ;
- Gestion des eaux pluviales Urbaines ;
- Intervention en milieu scolaire : actions en faveur de l'intégration des enfants handicapés ou en difficulté au sein de la vie scolaire (ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire, et RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) ;
- Gestion, Aménagement et exploitation de l'aérodrome de Vitry-en-Artois, études et réalisation de toute opération d'aménagement concernant le domaine public et le domaine privé de l'aérodrome ;
- Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Manifestations sportives ;
- Manifestations culturelles.

Les comptes administratifs 2019 ont été approuvés par le Conseil Communautaire du **Lundi 22 juin 2020, conseil réalisé en visioconférence sur trois sites, la salle polyvalente de Vitry-en-Artois, et les salles des fêtes d'Arleux en Gohelle et d'Ecourt Saint Quentin.**

Habituellement, la date pour arrêter les comptes administratifs est le 30 juin, exceptionnellement cette année, compte tenu de l'état d'urgence, une loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et une ordonnance 2020-330 sont venues reporter, non seulement la date des votes des budgets mais aussi les comptes administratifs.

Les lignes directives qui ont servi à bâtir le budget 2020 sont :

- Environnement particulier lié à la crise sanitaire,
- Budget de transition entre deux mandatures,
- L'incertitude fiscale et ses compensations,
- Identifier les domaines porteurs d'économies potentielles, comme la mutualisation, transfert de charges, pacte financier et fiscale, afin de redynamiser les épargnes de la communauté de communes.

Les propositions budgétaires résultent du travail des services.

La communauté de communes Osartis-Marquion **gère 12 budgets** répartis de la façon suivante :

- Le budget principal,
- Les budgets Annexes :
  - ✚ Service Jeunesse,
  - ✚ Espace Aqualudique « AQUATIS »,
  - ✚ Service de Soins Infirmiers à Domicile, autofinancé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), voté en octobre 2019
- Les budgets annexes liés au développement économique :
  - ✚ Bâtiment Relais situé à Vitry-en-Artois,
  - ✚ Parc des Béliers situé à Brebières,
  - ✚ Parc Horizon 2000 situé à Brebières,
  - ✚ Aérodrome Civil situé à Vitry-en-Artois,
  - ✚ Port Sec situé à Corbehem,
  - ✚ Parking situé à Graincourt-lès-Havrincourt,

- ✚ Zal de Baralle situé à Baralle
- ✚ Maison de Professionnels de Santé, voté en décembre 2018

## 2 – BUDGET PRINCIPAL 2020

### 2.1. Section de Fonctionnement/Dépenses

<b>BUDGET PRINCIPAL OSARTIS MARQUION</b>			
<b>FONCTIONNEMENT Dépenses</b>		<b>Pour mémoire budget précédent</b>	<b>total 2020</b>
O11	Charges à caractère général	4 264 412,17	4 791 529,00
O12	Charges de personnels et assimilés	4 706 676,00	4 910 925,00
O14	Atténuations de produits	4 748 030,00	4 748 530,00
65	Autres charges de gestion courante	4 471 491,96	5 262 632,87
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>18 190 610,13</b>	<b>19 713 616,87</b>
66	Charges financières	80 580,98	76 596,97
67	Charges exceptionnelles	1 420 341,00	1 806 445,97
68	Dotations aux amortissements	5 000,00	500,94
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>19 696 532,11</b>	<b>21 597 160,75</b>
O23	virement à la section d'investissement	-	-
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 384 755,94	1 233 855,82
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 384 755,94</b>	<b>1 233 855,82</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 081 288,05</b>	<b>22 831 016,57</b>
D 002 Résultat reporté ou anticipé			- €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>22 831 016,57</b>

✚ Pour information, les attributions de subventions prévues aux associations suivantes :

## Pôle Finances et Gestion

### Subventions aux associations 2020

#### Propositions d'attribution de subventions aux associations suivantes :

-Amicale du Personnel Osartis Marquion : **5 000 €** (2019 : 8 000 €)

#### ERIM :

-Comité paroissial de Vitry-en-Artois (ERIM) : **200 €** (2019 : 200 €)

-Association Parents d'Elèves (APE ERIM) : **900 €** (2019 : 900 €)

#### CULTURE :

-Association Rock in Bourlon (Action Culturel) : **2 000 €** (2019 : 2 000 €)

-Chez Oim Fest (Action culturelle) : **1 000 €** (2019 : 1 000 €)

-Cie On Off (Action culturelle) : **5 000 €** (2019 : 5 000€)

#### Manifestations sportives :

-Club canoë kayak Biache Saint Vaast : **1 500 €**

-Roul' patate : **750 €**

-Club de plongée FERETTI : **1 500 €**

#### Développement rural et agricole :

Association ARCADE : **1 500 €**

✚ Pour information, les contributions ou participations prévues sont les suivantes :

## Pôle Finances et Gestion

### Participations 2020

6-3-4/2 : SyMEVAD – Montant avance trimestrielle : **559 673,13 € TTC**

6-3-4/3 : Mission Locale en Pays d'Artois- Montant : **76 428,12 €**

6-3-4/4 : ARTOIS EMPLOI ENTREPRISE - Montant : **15 €**

6-3-4/5 : POLE METROPOLITAIN ARTOIS DOUAISIS : Montant : **8 384 €**

6-3-4/6 : GEIQ 3 A – Montant : **5 000 €**

6-3-4/7 : SAGE SCARPE AMONT – Montant : **9 331,50 €**

6-3-4/8 : SyMEA – Montant : **39 653 €**

6-3-4/9 : CONSEIL EN DEVELOPPEMENT ARRAS PAYS D'ARTOIS – Montant : **6 402,75 €**

6-3-4/10 : AdCF Assemblée des Communautés de France – Montant : **4 456,41 €**

6-3-4/11 : Initiative Grand Arras – Montant fixe : **600 € + montant par hab. 29 879,50 €**

✚ Pour information : Les subventions d'équilibres prévues pour les budgets annexes :

## Pôle Finances et Gestion

### Versement des subventions 2020 aux budgets

Budgets annexes	647441-Subvention Budget
Parc des Béliers	410 406,00
Parc Horizon 2000	73 332,00
Service Enfance-Jeunesse	60 359,98
Parking	5 170,32
Aquatis	1 255 977,67
Maison de professionnels de santé	1 100,00
<b>Total subv. -Budget Principal (art.67441)</b>	<b>1 806 345,97</b>

41

Communauté de Communes Osartis-Marquion

- Dotation de Solidarité Communautaire 2020, **enveloppe de 350 000 €** partagée entre 49 communes membres, selon 3 critères (potentiel financier-potentiel fiscal-population).

## Pôle Finances et Gestion

### DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

Commune	Total DSC 2020 (en euros)	Commune	Total DSC 2020 (en euros)
ARLEUX-EN-GOHELLE	1 813,73	LAGNICOURT MARCEL	6 156,70
BARALLE	1 046,95	MARQUION	2 100,22
BELLONNE	469,76	NEUVIREUIL	4 918,67
BLACHE-SAINT-VAAST	8 645,26	NOVELLES-SOUS-BELLONNE	8 708,04
BOIRY-NOTRE-DAME	7 960,30	OISY-LE-VERGER	11 556,34
BOURLON	7 186,11	OPPY	5 697,77
BREBIERES	10 471,63	PALLUEL	11 385,94
BUISSY	6 623,53	PELVES	9 321,97
CAGNICOURT	11 230,65	PLOUVAIN	10 115,82
CORBEHEM	5 005,15	PRONVILLE	9 748,33
DURY	3 339,02	QUEANT	8 968,03
ECOURT-SAINT-QUENTIN	10 670,31	QUIERY-LA-MOTTE	1 925,29
EPINOY	10 233,07	RECOURT	5 480,42
ETAING	5 880,71	REMY	10 427,22
ETERPIGNY	6 092,03	RIENCOURT LES CAGNICOURT	6 308,81
FRESNES-LES-MONTAUBAN	1 215,48	RUMAUCOURT	5 612,30
FRESNOY EN GOHELLE	3 638,21	SAILLY-EN-OSTREVENT	9 447,87
GOUY-SOUS-BELLONNE	7 861,10	SAINS-LES-MARQUION	6 492,46
GRAINCOURT LES HAVRINCOURT	1 350,29	SAUCHY-CAUCHY	11 486,92
HAMBLAIN LES PRES	8 177,93	SAUCHY-LESTREE	7 501,93
HAUCOURT	9 859,73	SAUDEMONT	9 665,19
HENDECOURT-LES-CAGNICOURT	6 416,54	TORTEQUESNE	9 926,98
INCHY-EN-ARTOIS	6 561,66	VILLERS LES CAGNICOURT	10 551,91
IZEL-LES-EQUERCHIN	7 425,50	VIS EN ARTOIS	6 934,37
		VITRY EN ARTOIS	10 385,85

42

Communauté de Communes Osartis-Marquion

## 2.2. Section de Fonctionnement/Recettes

<b>BUDGET PRINCIPAL OSARTIS MARQUION</b>		<b>2020</b>	
<b>FONCTIONNEMENT Recettes</b>		<i>Pour mémoire budget précédent</i>	<i>total 2020</i>
013	Atténuations de charges	100 000,00	77 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	398 383,00	408 493,00
73	Impôts et taxes	14 476 059,00	14 540 383,38
74	Dotations, subventions et participations	3 514 345,15	3 362 210,00
75	Autres produits de gestion courante	32 393,28	24 521,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>18 521 180,43</b>	<b>18 412 707,38</b>
76	Produits financiers	13 160,61	11 743,98
77	Produits exceptionnels	13 561,72	-
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>18 547 902,76</b>	<b>18 424 451,36</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 991,96	18 414,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>23 991,96</b>	<b>18 414,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 571 894,72</b>	<b>18 442 865,36</b>
<b>R 002 résultat reporté ou anticipé</b>			<b>7 641 503,41</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>26 084 368,77</b>

### Parmi les plus significatives :

- ✚ Les produits relatifs à la fiscalité des ménages et des entreprises, la TEOM etc...
- ✚ Le résultat N-1 de 7 641 503,41 €,
- ✚ Les dotations et participations telles que la dotation d'intercommunalité et compensation estimées, les allocations compensatrices, le FCTVA et autres participations de nos différents partenaires (Conseil Départemental, la Région, la CAF ainsi que les organismes de retraites complémentaires),
- ✚ Les produits provenant des services liés à l'aide à domicile, l'ERIM, la Culture, les redevances spéciales, etc...
- ✚ Les atténuations de charges concernant le remboursement d'indemnité journalière du personnel,
- ✚ Les produits financiers concernent des remboursements emprunts par un budget annexe.

## 2.3. Section d'Investissement/Dépenses :



<b>INVESTISSEMENT Dépenses</b>		<b>Pour mémoire budget précédent</b>	<b>total 2020</b>
20	Immobilisations incorporelles	634 714,66	464 370,48
204	Subventions d'équipement versées	298 732,49	301 617,56
21	Immobilisations corporelles	2 124 876,27	2 855 861,78
23	Immobilisations en cours	309 315,20	63 715,20
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 367 638,62</b>	<b>3 685 565,02</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	216 923,12	220 939,13
18	Comptes de liaison affectation	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	-	-
27	Autres immobilisations financières	151 808,30	-
O20	Dépenses imprévues (investissement)	-	-
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>768 731,42</b>	<b>620 939,13</b>
<b>Total des opérations réelles d'investissement</b>		<b>4 136 370,04</b>	<b>4 306 504,15</b>
O40	Opérations d'ordre entre section	23 991,96	18 414,00
O41	Opérations patrimoniales	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>23 991,96</b>	<b>18 414,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 160 362,00</b>	<b>4 324 918,15</b>
OO1	solde d'exécution reporté ou anticipé		-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>4 324 918,15</b>

Le total des dépenses de la section d'Investissement s'élève à **4 324 918,15 €** y compris les restes à réaliser de l'année 2019.

<i>n° opération</i>	<i>Libellé</i>	<i>montant</i>	<i>Désignation</i>
90013	Aménagement voiries communautaires	506 905 €	Audit voirie, campagne d'enduit, voirie 25 Cagnicourt Haucourt
90009	Installations et aménagements bâtiments	453 000 €	Travaux aménagement tiers lieu numérique, réhabilitation bâtiment C siège (étanchéité, électricité, isolation thermique), création de bureaux, démolition SIEX, insonorisation bureaux, etc.
90010	Equipe ment bureautique et audiovisuel	277 058 €	Equipe ment classe théâtre, rayonnage, micro-conférence etc.
90008	Equipe ment informatique (logiciel, impression, matériel...)	235 271 €	acquisitions de pc, renouvellement onduleurs, renouvellement imprimantes, remplacement photocopieurs, licences, matériel réseau espace coworking, renouvellement par feux etc...
90014	Amélioration des déchetteries	140 900 €	Séparateur hydrocarbure, sécurisation des quais etc...
90011	Equipe ment techniques (communes, ateliers, divers)	41 261 €	barrières, chaises, etc...
Hors opération		200 000 €	Développement économique fonds de soutien aux entreprises
Hors opération		99 600 €	Territoire numérique : Fourniture WEB refonte, participation fibre numérique etc...
Hors opération		90 000 €	commandes de bacs services déchets
Hors opération		85 310 €	réalisation documents urbanisme (SCOT, PLU etc.)
Hors opération		27 189 €	Erve loppe fonds de concours aux communes membres
Hors opération		10 000 €	Instruments de musique pour ERIM

## 2.4. Section d'Investissement/Recettes :

INVESTISSEMENT Recettes		Pour mémoire budget précédent	total 2020
13	Subvention d'investissement	519 033,00	350 112,07
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>519 033,00</b>	<b>350 112,07</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	502 299,28	427 401,84
1068	Excedent de fonctionnement capitalisé	-	-
165	Dépôts et cautionnement reçus	4 000,00	4 000,00
18	Comptes de liaison affectation	1 558 157,51	1 145 714,24
27	Autres immobilisations financières	33 490,06	34 906,69
O24	Produits des cessions	117 350,00	44 210,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 215 296,85</b>	<b>1 656 232,77</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 734 329,85</b>	<b>2 006 344,84</b>
O21	virement de la sect. de fonctionnement	-	-
O40	Opérations d'ordre entre section	1 384 755,94	1 233 855,82
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 384 755,94</b>	<b>1 233 855,82</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 119 085,79</b>	<b>3 240 200,66</b>
OO1	solde d'exécution reporté ou anticipé		1 813 463,36
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>5 053 664,02</b>

Le total des recettes de la section d'Investissement s'élève à **5 053 664,02 €** y compris les restes à réaliser de l'année 2019.

### Pour information parmi les recettes ont été inscrites :

- La reprise de l'excédent de l'exercice 2019,
- Le remboursement de l'avance de trésorerie du budget annexe « Espace Aqualudique AQUATIS » pour 1 145 714,24 €,
- Le FCTVA lié aux prévisions d'acquisition d'investissement, les subventions liées aux projets d'investissement,
- Le remboursement d'emprunts par les budgets annexes.
- 

## 2.5. Niveau des taux d'imposition de l'année 2020

- *Taxe Foncière (Bâti) : 0,978 %*
- *Taxe Foncière (Non Bâti) : 4,10 %*
- *Cotisation Foncière des Entreprises : 25,24 %*

*(Taux inchangés depuis janvier 2014)*

- *Pour la TEOM :*

- *Zone 01 territoire Osartis (32 communes) : 15,57 %*

- Zone 02 territoire Marquion (17 communes) : 14,34 %

**Les taux TEOM sont lissés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur 5 ans (Vote du 26/09/2019) afin de converger vers un taux unique sur le territoire de la Communauté de Communes.**

## 2.6. Les principaux ratios du budget principal 2020

Tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

	2019 (pour mémoire)	2020	Moyennes Nationales de la strate (1)
<b>Ratio 1</b> Dépenses réelles de fonctionnement / population	444	509	273
<b>Ratio 2</b> Produit des impositions directes / population	195	234	274
<b>Ratio 3</b> Recettes réelles de fonctionnement / population	446	434	143
<b>Ratio 4</b> Dépenses d'équipement brut / population	19	87	326
<b>Ratio 5</b> Encours de la dette / population	41	41	74
<b>Ratio 6</b> Dotation globale de fonctionnement / population	31	32	185
<b>Ratio 7</b> Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	24,43 %	22,74 %	48 %
<b>Ratio 9</b> Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	100,69 %	118,42%	40 %
<b>Ratio 10</b> Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	4,26 %	20 %	89,20 %
<b>Ratio 11</b> Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	9,21 %	9,40 %	22,70 %

(1) Source DGFIP données 2019 **RATIOS FINANCIERS DES GROUPEMENTS DE COMMUNES À FISCALITÉ PROPRE**

## 2.7. Effectif et charges de personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, figure au tableau des effectifs pourvus, selon les filières suivantes :

Administrative	Technique	Animation	Sportive	Culturelle	Social et Médico-Sociale
35	32	7	13	25	46

Représentativité des charges de personnel dans les dépenses d'exploitation. Ce taux permet de mesurer le poids des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement.

CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
4 464 921	4 568 340	4 577 893	4 910 925
24,29 %	25,04 %	24,43 %	22,74 %

**Ratio 7** : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

## 2.8. Etat de la dette Budget principal et budgets annexes :

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	2 865 687,62 €	68,85 %	3,83 %
Variable	1 296 360,02 €	31,15 %	1,09 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>4 162 047,64 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3,49 %</b>

	2020	2021	2022	2023	2028
Encours moyen	4 160 302 €	3 657 419 €	3 147 001 €	2 628 103 €	342 785 €
Capital payé sur la période	495 503 €	503 449 €	511 678 €	520 200 €	361 788 €
Intérêts payés sur la période	* 131 594 €	* 117 495 €	* 104 132 €	* 89 707 €	* 17 913 €
<b>Taux moyen sur la période</b>	<b>3,04 %</b>	<b>3,09 %</b>	<b>3,14 %</b>	<b>3,19 %</b>	<b>3,39 %</b>

## 3 – VUE D'ENSEMBLE DES BUDGETS ANNEXES 2020

Continuité des aménagements, de l'entretien ainsi que de la commercialisation des zones d'activité, pour les budgets annexes « Service Jeunesse », « SSIAD » et Espace Aqualudique « AQUATIS » pour lesquels il sera prévu la continuité des services à rendre à la population, pour l'ensemble des budgets il est repris les résultats 2019 ainsi que les restes à réaliser en Investissement.

			Prévisionnels 2020		
Centre Aqualudique AQUATIS	Fonctionnement	Dépenses	2 136 923	Recettes	2 136 923
	Investissement	Dépenses	2 105 306	Recettes	2 105 306
Service Jeunesse	Fonctionnement	Dépenses	340 575	Recettes	340 575
	Investissement	Dépenses	2 149	Recettes	2 149
Bâtiment Relais à Vitry-en-Artois	Fonctionnement	Dépenses	114 590	Recettes	114 590
	Investissement	Dépenses	42 548	Recettes	61 036
Parc Horizon 2000 à Brebrières	Fonctionnement	Dépenses	34 405	Recettes	73 332
	Investissement	Dépenses	-	Recettes	6 024 556
Port Corbehem	Fonctionnement	Dépenses	33 830	Recettes	275 938
	Investissement	Dépenses	388 500	Recettes	3 020 277
Parc des Béliers à Brebrières	Fonctionnement	Dépenses	410 406	Recettes	410 406
	Investissement	Dépenses	1 069 384	Recettes	1 105 384
Zal de Baralle	Fonctionnement	Dépenses	847 768	Recettes	1 122 575
	Investissement	Dépenses	853 512	Recettes	1 088 204
Parking de Graincourt lès	Fonctionnement	Dépenses	12 350	Recettes	12 350
	Investissement	Dépenses	4 066	Recettes	16 347
Aérodrome Civil à Vitry en Artois	Fonctionnement	Dépenses	11 150	Recettes	11 150
	Investissement	Dépenses	372 485	Recettes	372 485
Maison de Professionnels de	Fonctionnement	Dépenses	1 100	Recettes	1 100
	Investissement	Dépenses	3 620 173	Recettes	3 620 173